

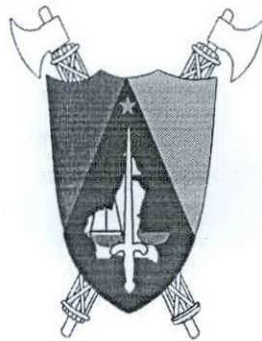
REPUBLIQUE DU  
CAMEROUN  
*Paix – Travail – Patrie*

-----  
REGION DE L'EST  
-----

DEPARTEMENT DU LOM ET  
DJEREM  
-----

COMMUNE DE DIANG  
-----

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace – Work – Fatherland*

-----  
EAST REGION  
-----

LOM AND DJEREM DIVISION  
-----

DIANG COUNCIL  
-----

INTERNAL TENDERS BOARDS  
COUNCIL  
-----

## ***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT***

***N°05/AONO/C.D/CIPM/2021 DU 01/02/2021***

### **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A L'AUBERGE MUNICIPAL DE BOUAM DANS LA COMMUNE DE DIANG**

#### **1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2021, le Maire de la Commune de Diang, **Autorité Contractante**, lance un Appel d'offres national ouvert, pour les travaux de construction d'une mini adduction en eau potable dans la commune de Diang.

#### **2. Consistance des travaux**

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Etudes géophysiques et implantation ;
- Mobilisation et installation de chantier ;
- Travaux de foration ;
- Equipement – développement-pompage ;
- L'aménagement de la tête du forage;
- Construction d'un château avec un réservoir en plastique de 5m<sup>3</sup>;
- Construction des réseaux de refoulement et distribution ;
- Construction de deux bornes fontaines avec deux robinets de distribution ;
- Analyse et traitement de l'eau dans un centre agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- La mise en service des équipements.

#### **3. Participation et origine**

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

#### **4. Financement**

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, **exercice 2021.**

- Imputation budgétaire : .....

Montant prévisionnel **17 500 000 (Dix sept millions cinq cent mille franc) Francs CFA TTC ;**

#### **5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres.

**6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres** Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable chez le receveur de la Commune bénéficiaire du projet. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

#### **7. Remise des Offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Diang au plus tard le **23/02./2021 à 11 heure**, heure locale. Elle devra porter la mention :

### ***AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT***

***N°05/AONO/C.D/CIPM/2021 DU 01/02/2021***

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE A L'AUBERGE MUNICIPAL DE BOUAM DANS LA COMMUNE DE DIANG**

***FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2021***

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

#### **8. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de quatre (04) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,.....). Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **huit cent mille (350 000) Francs CFA**. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

#### **9 Ouverture des plis**

L'ouverture des Offres aura lieu le **23/02/2021 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

#### **10. Délai d'exécution**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

#### **11 - Principaux critères d'évaluation des offres :**

##### **A. Critères éliminatoires :**

##### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;

Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire.

**b. Offre technique**

- 1) Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique).
- 3) Non-conformité à la spécificité technique majeure ci-après :
- 4) Absence d'un atelier de foration en propriété de l'Entreprise (Photocopie légalisée de la carte grise de l'engin de foration) ;

**c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	02 Oui/Non
3	Moyens humains ;	09 Oui/Non
4	Moyen matériels ;	03 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	03 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Photocopie CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
8	Photocopie CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
9	Attestation de visite de site et rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur.	02 Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée, soit 17 oui/24

**1- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**2- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès surplace. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**3- ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**4- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Diang dès publication du présent avis.

Diang, le 01/02/2021

Le Maire de la Commune de Diang



*Alain Wilfrid Menyem*  
Inspecteur des Règles Financières  
(Impôts)

**Ampliations :**

- ✓ MINEE/Ydé ;
- ✓ MINMAP/LD ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ PDT/CIPM-LD ;
- ✓ DDEPAT/LD ;
- ✓ DDEE/LD.
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives